

PV DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Délibération / nomination délégué du Conseil Municipal à la commission de contrôle des listes électorales
- 2 – Projet d'acquisition de terrain
- 3 – Information concernant la production d'énergies renouvelables
- 4 – Point sur les avancements des travaux en cours
- 5 – Compte rendu diverses réunions
- 6 – Questions diverses

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 7

Etaient présents : Marc BOMPARD, Jérôme FELIX, Olivier BRUN, Henri GRAUGNARD, Jennifer MOURRE, Philippe ROBIN, Roxane FELIX.

Absents : Christine DUMOTIER, Laurent DROUET, Sandrine PRUD'HOMME

Pouvoir de Sandrine PRUD'HOMME à Olivier BRUN

Secrétaire de séance : Olivier BRUN

Monsieur le Maire remercie les conseillers présents et ouvre la séance à 20h 35.

**0 – Approbation du compte rendu du 3 juillet 2023 :**

Le compte rendu du 3 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.

**1 - Délibération / nomination délégué du Conseil Municipal à la commission de contrôle des listes électorales**

Suite à la dernière réunion du Conseil Municipal du 3 juillet, Monsieur le Maire fait part aux conseillers de la démission de Madame Sylvie Maurin de son poste de conseillère municipale, motivée par des raisons personnelles et professionnelles et un désaccord concernant une pré enseigne publicitaire.

Cette démission entraîne la nomination d'un remplaçant à la commission de contrôle des listes électorales au sein du conseil municipal dont faisait partie Sylvie Maurin. Il est précisé que les adjoints au Maire ne peuvent pas siéger au sein de cette commission.

Monsieur le Maire indique que cette commission de contrôle est composée de trois membres : un conseiller municipal de la commune pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission de contrôle. A défaut de volontaires, le plus jeune conseiller municipal est désigné d'office membre de la commission de contrôle ; un délégué désigné par le président du Tribunal de Grande Instance. D'autre part, Monsieur le Maire indique à l'assemblée que cette commission exerce un contrôle à posteriori de ses décisions.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si un conseiller souhaite assurer cette mission.

Entendu cet exposé, Madame Roxane FELIX se porte volontaire en tant que titulaire dans la commission de contrôle de révision des listes électorales.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de valider la proposition de Madame Roxane FELIX.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la nomination de Madame Roxane FELIX à la commission de contrôle des listes électorales.

## 2 – Projet d'acquisition de terrain

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un terrain, en bordure de rivière et proche du village, serait éventuellement proposé à la vente.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil pour se porter acquéreur dans la mesure où le prix proposé reste dans les possibilités de la commune.

## 3—Information concernant la production d'énergies renouvelables

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal un projet de développement des énergies renouvelables émis par la Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues en application de la loi du 10 mars 2023 destinée à faire face aux crises climatiques et énergétiques.

Les dispositions de cette nouvelle loi renforcent le rôle des communes dans la planification énergétique par la définition de zone d'accélération pour l'implantation d'installations d'énergies renouvelables.

Monsieur le Maire indique aux conseillers que la commune doit proposer, dans un délai de 6 mois après ouverture du portail de données (mai – novembre 2023), des zones dites d'accélération pour l'implantation d'installations d'énergies renouvelables.

La commune doit définir ces zones en tenant compte des risques naturels et technologiques, de la biodiversité, du paysage, du patrimoine culturel, des activités civiles et de la ressource en eau de la commune.

Monsieur le Maire indique que les zones dites d'accélération seront soumises à délibération du Conseil Municipal afin de la transmettre au référent préfectoral et à l'établissement public de coopération intercommunale.

## 4 – Point sur les avancements des travaux en cours

- Voirie : divers travaux de réfection de voirie débuteront début septembre pour terminer par l'enrobé début octobre.
- Raccordement transformateur « Chemin des randonneurs » : les 12 et 13 septembre, Enedis procédera à des coupures de courant.
- Avancement travaux logement : divers corps de métiers interviennent régulièrement sur le chantier de réhabilitation du logement à l'étage de la Mairie.
- Aménagement ancien cimetière : en vue d'une acquisition de concession, un aménagement doit être réalisé.
- Projet d'achat de frigos pour la buvette : les frigos existants étant défectueux, il est envisagé par le Conseil de les remplacer. Cette dépense sera inscrite au budget 2024 de la commune.

## 5 – Questions diverses

- Demandes de salle pour activités :

. La Plateforme Emploi et Mobilité (mandatée par le Département) s'est rapprochée de la commune pour mettre en place un partenariat afin de créer des permanences à destination du grand public pour étudier les besoins de mobilité, notamment pour l'accès à l'emploi et à la santé.

Ce partenariat porterait sur la fourniture d'un local pour accueillir ces permanences régulières à partir de 2024, avec des bureaux équipés pour recevoir du public.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce projet.

. La journée organisée par l'association SOLIHA « SOLIdaires pour l'HABitat » est programmée le 25 octobre de 10h à 16h 30. A cet effet, un camion aménagé stationnera sur le parking de la Mairie

(Parking des randonneurs). Les visiteurs seront également accueillis dans la salle polyvalente de Sahune.

Pour rappel, Cette association a pour mission d'apporter des solutions adaptées et permet de tester des équipements pour vivre confortablement et en sécurité chez-soi le plus longtemps possible.

Les équipes de Soliha apportent conseils et astuces, ainsi que des informations sur les aides financières pour la réalisation de travaux. Ces conseils sont destinés aux séniors, personnes en situation de handicap, aidants familiaux, professionnels et artisans qui seront avisés de la venue de cette association par voie d'affichage.

- Madame Saillot Christelle souhaite donner des cours d'atelier de relaxation par le dessin deux fois par mois. Cette personne sollicite une salle pour son projet d'atelier.  
Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l'occupation d'une salle du premier étage de la Mairie.
- Madame Arnaud Mélanie souhaite disposer de la salle polyvalente pour s'entraîner à des exercices de cirque en tant qu'artiste clown dans le cadre de son activité au sein de la Cie La Même Balle.  
Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l'occupation de la salle polyvalente de la commune.
- Participation communale pour raccordement électrique « chemin des randonneurs » :  
  
. Vu la déclaration préalable présentée le 17/07/2023 pour un projet de division de terrain en vue de construire deux lots ainsi que l'arrêté de non opposition à la déclaration préalable délivré au nom de la commune, il a été établi que les futures constructions devront être raccordées aux réseaux publics existants.  
Pour ce fait, le SDED (Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme) demande une participation communale de 14 % des travaux, dont l'évaluation est de 3.100 €
- Camping municipal : les conseillers proposent à la gérante de faire un compte rendu de la saison 2023 lors du prochain Conseil Municipal d'octobre.

La séance est levée à 22 heures et 15 minutes